

# RADIOS À LA RESCOUSSE DES ESPÈCES MENACÉES

Les provinces canadiennes sont réputées pour leurs programmes efficaces de protection de la faune. Or, ces programmes exigent du matériel et des stratégies de pointe pour déjouer les braconniers et les vandales de plus en plus futés qui chassent la faune par appât du gain ou pour le sport. Lorsque Dave Harvey, directeur de l'application et de l'observation des règlements à Environnement Saskatchewan, a été chargé de trouver un nouvel usage pour un équipement de communication mobile déclassé, il était résolu à l'envoyer là où on en avait le plus besoin.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'expédier en Afrique des radios qui avaient servi à la surveillance et à la patrouille en Saskatchewan. Le trafic des espèces menacées est une industrie de 6 milliards de dollars par année, d'après le groupe sans but lucratif WildAid. Ce commerce illégal est basé en grande partie en Afrique, où les éléphants et les rhinocéros en particulier sont chassés pour leurs défenses, leurs cornes, leur viande et

leur peau. Dans certains pays africains, les autorités des services de protection de la faune ont très peu d'équipement. Selon M. Harvey : « Ils n'ont rien de plus, bien souvent, qu'un fusil de calibre .303 et une paire de chaussures. » Les 228 radios Motorola PT 300 excédentaires auront un effet significatif sur les activités de patrouille et de surveillance, et amélioreront les opérations d'encerclement et de capture de braconniers.

Un vaste réseau de partenaires, au Canada et à l'étranger, a collaboré à l'opération de transfert des radios à des régions d'Afrique où la faune est menacée. Tout d'abord, les radios ont été offertes en don par l'association des agents de conservation de la Saskatchewan, qui les avait achetées de la province pour une somme symbolique. Le gouvernement de la Saskatchewan s'est assuré que les appareils fonctionnaient bien et les a envoyés à Environnement Canada, où le Service canadien de la faune (SCF) a établi les contacts nécessaires en Afrique pour le transfert. Le SCF a rapidement obtenu l'aide du Fonds international pour la protection des animaux, qui a donné 110 antennes et 7 524 piles, afin que les radios soient remises aux autorités africaines de protection de la faune sous forme d'ensembles complets prêts à l'emploi. Le SCF a alors coopéré

avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour les faire livrer par courrier diplomatique.

Les radios sont maintenant utilisées par les services de protection de la faune dans 11 pays d'Afrique, y compris le Ghana, le Kenya, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et le Tchad, et il est question de constituer un réseau permanent pour le transfert d'autre matériel excédentaire du Canada aux services de protection de la faune du monde entier, pour la lutte contre les braconniers. « Ces gens-là sont très bien organisés, affirme Yvan Lafleur, directeur de l'application de la *Loi sur la faune* au SCF. C'est seulement par la coopération qu'on peut combattre ce genre de crime. »

**Pour plus de renseignements sur le programme des radios pour la faune, consultez l'EnviroZine d'Environnement Canada : [www.ec.gc.ca/envirozine/french/home\\_f.cfm](http://www.ec.gc.ca/envirozine/french/home_f.cfm)**



| Motorola PT 300

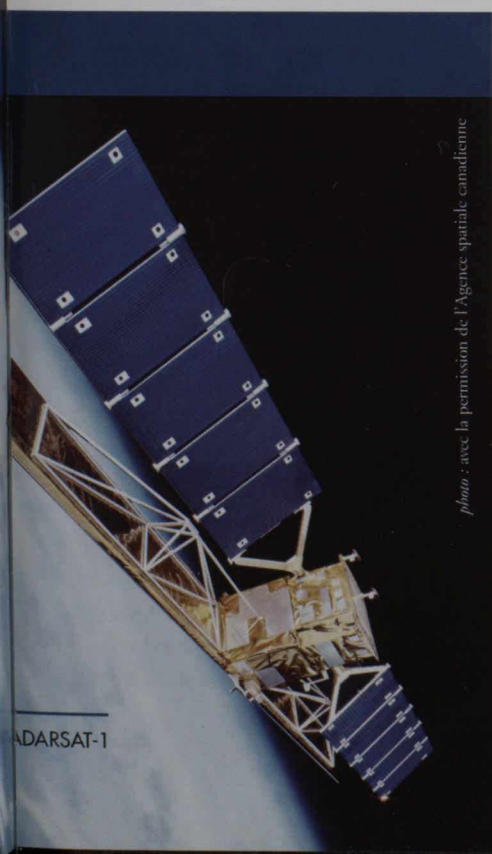


photo : avec la permission de l'Agence spatiale canadienne



photo : ACQUICIDA/David Barbour